

Compte-rendu réunion frais de déplacements pour les personnels itinérants : infirmières scolaires, assistantes sociales, RASED, CPC-D du 03 juin 2025

Les 3 organisations syndicales FNEC FP FO 48, Snuipp-FSU 48 et Se-Unsa 48 ont décidé de réunir les personnels enseignants des RASED, les Conseillers pédagogiques, les infirmières scolaires et les assistantes sociales. La réunion a eu lieu le mardi 3 juin 2025 en présence de collègues des RASED, d'infirmières scolaires et d'assistantes sociales.

L'année dernière à la même époque, membres des RASED et CPC-D, avaient reçu l'injonction de limiter leurs déplacements, subissant une diminution drastique de l'enveloppe budgétaire dédiée.

Une délégation avait alors été reçue à la DSDEN pour faire part des difficultés et des inquiétudes liées à cette restriction budgétaire. Le DASEN avait été contraint de revoir ses arbitrages budgétaires.

Cette année encore, la baisse de l'enveloppe budgétaire, doublée d'une justification systématique des actions menées et des frais engagés, mettent à mal ces personnels itinérants, qui ont pour la plupart quasiment épuisé la totalité de l'enveloppe annuelle, et ne pourront plus se déplacer dès la rentrée de septembre 2025.

Les IS et les AS ont reçu quant à elles, de façon brutale par mail courant mai, l'injonction de ne plus se déplacer en dehors de leurs établissements de rattachement sauf situation d'urgence.

Dans les établissements "périphériques", c'est la fin des interventions auxquelles prenaient part ces différents personnels : projets ProDAS, actions de prévention, visites médicales dans la 6ème année de l'enfant, participation aux ESS, prévention familiale.

Les infirmières et les assistantes sociales seraient invitées à ne se déplacer qu'en « cas d'urgence », sans toutefois qu'aient été définis ces axes prioritaires.

L'administration leur propose d'accomplir leurs missions en "visio", ou alors charge aux familles de se déplacer et venir à leur rencontre !!

Alors que le gouvernement affiche comme priorité nationale "la santé mentale" des enfants, il empêche les acteurs d'intervenir sur le terrain.

A Force Ouvrière, nous refusons de brader le fonctionnement des écoles et des établissements et l'accompagnement des élèves les plus fragiles sur l'autel de la politique d'austérité !

La Lozère fait encore une fois les frais de la politique d'austérité du gouvernement. Après une carte scolaire désastreuse, notre département se voit en plus retirer les moyens de fonctionnement des personnels itinérants, en étant le seul département de l'académie à subir ces injonctions à l'immobilité faute de moyens suffisants.

L'ensemble des OS présentes appelle à la mobilisation de tous pour la défense de l'éducation nationale, et des moyens à la hauteur. Une demande d'audience avec le DASEN pour porter les revendications des personnels a été déposée, ainsi que l'envoi d'une motion aux écoles et aux établissements du 2nd degré.